

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2014

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration réuni le 12 avril 2013 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.823.060, un actif net de D : 9.791.657 et un bénéfice de la période de D : 83.574.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 22 juillet 2014

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2014	Période du 01/01 au 30/06/2014	Période du 01/04 au 30/06/2013	Période du 01/01 au 30/06/2013	Année 2013
Revenus du portefeuille-titres	10	80 090,571	157 205,963	70 995,420	137 542,833	289 751,681
Revenus des obligations et valeurs assimilées		80 062,487	157 177,879	70 969,415	137 516,828	289 725,676
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		28,084	28,084	26,005	26,005	26,005
Revenus des placements monétaires	11	23 572,236	52 088,123	21 715,444	37 719,887	101 474,382
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		103 662,807	209 294,086	92 710,864	175 262,720	391 226,063
Charges de gestion des placements	12	(19 502,031)	(39 807,665)	(18 850,388)	(36 570,099)	(80 605,927)
REVENU NET DES PLACEMENTS		84 160,776	169 486,421	73 860,476	138 692,621	310 620,136
Autres charges	13	(2 433,383)	(4 960,824)	(2 358,748)	(4 655,164)	(10 303,928)
RESULTAT D'EXPLOITATION		81 727,393	164 525,597	71 501,728	134 037,457	300 316,208
Régularisation du résultat d'exploitation		6 424,492	4 188,597	1 548,516	653,257	6 778,895
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		88 151,885	168 714,194	73 050,244	134 690,714	307 095,103
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(6 424,492)	(4 188,597)	(1 548,516)	(653,257)	(6 778,895)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		1 846,205	3 568,401	(5 244,927)	(4 627,271)	(2 225,691)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-	-	5 533,344	5 533,344	15 268,314
RESULTAT DE LA PERIODE		83 573,598	168 093,998	71 790,145	134 943,530	313 358,831

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2014	Période du 01/01 au 30/06/2014	Période du 01/04 au 30/06/2013	Période du 01/01 au 30/06/2013	Année 2013
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	83 573,598	168 093,998	71 790,145	134 943,530	313 358,831
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	81 727,393	164 525,597	71 501,728	134 037,457	300 316,208
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 846,205	3 568,401	(5 244,927)	(4 627,271)	(2 225,691)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-	5 533,344	5 533,344	15 268,314
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(298 098,372)	(298 098,372)	(304 571,256)	(304 571,256)	(304 571,256)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	394 273,024	(113 001,368)	544 893,909	958 771,884	1 983 970,620
Souscriptions					
- Capital	1 745 513,164	2 528 103,344	2 872 439,741	3 777 467,800	7 004 024,195
- Régularisation des sommes non distribuables	558,038	623,398	284,983	297,643	1 415,277
- Régularisation des sommes distribuables	50 169,227	78 310,850	109 967,807	139 401,946	201 414,403
Rachats					
- Capital	(1 364 281,754)	(2 636 383,358)	(2 380 403,429)	(2 883 057,318)	(5 089 845,239)
- Régularisation des sommes non distribuables	(425,155)	(554,205)	(279,343)	(298,521)	(2 116,556)
- Régularisation des sommes distribuables	(37 260,496)	(83 101,397)	(57 115,850)	(75 039,666)	(130 921,460)
VARIATION DE L'ACTIF NET	179 748,250	(243 005,742)	312 112,798	789 144,158	1 992 758,195
ACTIF NET					
En début de période	9 611 909,017	10 034 663,009	8 518 936,174	8 041 904,814	8 041 904,814
En fin de période	9 791 657,267	9 791 657,267	8 831 048,972	8 831 048,972	10 034 663,009
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	91 189	96 021	81 079	77 102	77 102
En fin de période	94 952	94 952	85 942	85 942	96 021
VALEUR LIQUIDATIVE	103,122	103,122	102,756	102,756	104,505
TAUX DE RENDEMENT	0,87%	1,74%	0,77%	1,51%	3,19%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2014

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2014, à D : 7.430.734,440 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur 30/06/2014	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		6 773 977,785	6 946 027,208	70,94%
<u>Obligations</u>		4 329 075,450	4 441 276,878	45,36%
Obligations AIL 2010/1 au taux de 5,25%	500	10 000,000	10 096,658	0,10%
Obligations AIL 2013/1 au taux de 7%	2 000	160 000,000	160 760,986	1,64%
Obligations AIL 2014/1 au taux de 7,3%	1 000	100 000,000	100 768,000	1,03%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5 000	500 000,000	524 010,959	5,35%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de 5,5%	2 450	245 000,000	249 636,877	2,55%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de TMM+1%	2 000	200 000,000	203 935,237	2,08%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	73 319,800	74 430,777	0,76%
Obligations CIL 2009/1 au taux de 5,5%	3 500	69 999,950	72 919,667	0,74%
Obligations CIL 2009/3 au taux de 5,25%	1 500	30 000,000	30 528,164	0,31%
Obligations CIL 2009/3 au taux de TMM+0,75%	1 500	30 000,000	30 550,297	0,31%
Obligations CIL 2012/2 au taux de 6,50%	1 500	120 000,000	122 205,370	1,25%

Obligations CIL 2013/1 CAT A au taux de 7%	2 000	200 000,000	206 351,781	2,11%
Obligations CIL 2014/1 au taux de 7,2%	1 500	150 000,000	151 277,894	1,54%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	323 125,000	329 247,897	3,36%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	109 979,700	111 261,036	1,14%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1 500	90 000,000	91 068,822	0,93%
Obligations TL 2009/2 au taux de 5,125%	1 500	30 000,000	30 316,767	0,31%
Obligations TL 2011/1 au taux de TMM+0,7%	1 000	40 000,000	40 103,424	0,41%
Obligations TL 2011/1 au taux de 5,75%	1 000	40 000,000	40 105,863	0,41%
Obligations TL 2011/2 au taux de 5,95%	2 800	167 040,000	172 808,664	1,76%
Obligations TL 2013/1 au taux de 7%	1500	150 000,000	156 236,712	1,60%
Obligations TL sub 2013/2 au taux de 7,6%	1000	100 000,000	102 432,000	1,05%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	219 987,000	227 355,112	2,32%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3 000	180 000,000	187 228,603	1,91%
Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	135 000,000	140 760,099	1,44%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1 000	71 424,000	72 832,897	0,74%
Obligations H.L 2009/1 au taux variable de TMM+1,5%	5 000	100 000,000	104 471,584	1,07%
Obligations H.L 2009/2 au taux de 5,5%	1 000	20 000,000	20 672,658	0,21%
Obligations H.L 2010/1 au taux de 5,25%	1 500	30 000,000	30 044,877	0,31%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	169 200,000	172 954,967	1,77%
Obligations CHO	3 000	225 000,000	230 132,699	2,35%

2009 au taux de TMM+1% Obligations EL WIFEK LEASING				
2010 au taux de TMM+0,775% Obligations EL WIFEK LEASING	2 000	80 000,000	81 656,478	0,83%
2013 au taux de 6,60% Obligations SERVICOM au taux de 5,90%	1 000	80 000,000	80 891,090	0,83%
	1 000	80 000,000	81 221,962	0,83%
Emprunt National		100 000,000	100 153,096	1,02%
Emprnt National	1 000	100 000,000	100 153,096	1,02%
Bons du trésor assimilables		2 344 902,335	2 404 597,234	24,56%
BTA 10 ANS 6.75% Juillet 2017	500	542 710,585	553 725,393	5,66%
BTA-5.25%-7ANS- Mars 2016	100	97 037,500	98 326,267	1,00%
BTA-5.5%-7ANS- Octobre 2018	400	387 300,000	399 933,425	4,08%
BTA 4 Ans 5% Octobre 2015	100	98 300,000	101 171,233	1,03%
BTA 5,25% 12-2016	500	497 750,000	509 754,528	5,21%
BTA 5,5% 02-2020	300	289 010,000	294 036,849	3,00%
BTA 5,6% 08-2022	250	238 244,250	248 899,593	2,54%
BTA 5,5% 10-2020	100	98 500,000	100 686,795	1,03%
BTA 5,3% 01-2018	100	96 050,000	98 063,151	1,00%
Titres des Organismes de Placement Collectif		467 948,063	484 707,232	4,95%
Actions SICAV				
TUNISIE SICAV	3 215	467 224,936	483 995,745	4,94%
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,127	711,487	0,01%
Total		7 241 925,848	7 430 734,440	75,89%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		75,65%		

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2014 à D : 2.328.301,671 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/06/2014</i>	<i>% Actif net</i>
<i>Dépôt à vue</i>		<i>827 472,063</i>	<i>831 659,033</i>	<i>8,49%</i>
AMEN BANK		<i>827 472,063</i>	<i>831 659,033</i>	<i>8,49%</i>
<i>Billets de trésorerie</i>	<i>1 000 000</i>	<i>990 546,384</i>	<i>997 020,461</i>	<i>10,18%</i>
Unifactor au 07 Juillet 2014 (au taux de 7,2%)	<i>500 000</i>	<i>495 256,917</i>	<i>499 525,692</i>	<i>5,10%</i>
Attijari Leasing au 03 Août 2014 (au taux de 7,15%)	<i>500 000</i>	<i>495 289,467</i>	<i>497 494,769</i>	<i>5,08%</i>
<i>Certificats de Dépôt</i>	<i>500 000</i>	<i>499 467,377</i>	<i>499 622,177</i>	<i>5,10%</i>
Amen Bank au 09/07/2014 (au taux de 4,8%)	<i>500 000</i>	<i>499 467,377</i>	<i>499 622,177</i>	<i>5,10%</i>
Total général		2 317 485,824	2 328 301,671	23,78%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		23,70%		

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste présente au 30 Juin 2014 un solde de D : 51.742,130, contre D : 5.581,055 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Solde des souscriptions et rachats des dernières journées de Juin	51 741,812	4 724,238	-
Autres	0,318	856,817	60,671
Total	51 742,130	5 581,055	60,671

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.06.2014 à D : 25.011,935 contre D : 16.210,977 au 30.06.2013 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Smart Asset Management	6 505,716	6 357,292	6 491,979
Maxula Bourse	15 900,339	7 650,623	8 871,391
Rémunération du dépositaire	2 605,880	2 203,062	2 602,337
Total	25 011,935	16 210,977	17 965,707

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2014 à D : 6.390,584 contre D : 3.511,519 au 30.06.2013, et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Solde des souscriptions et rachats	-	-	3 239,738
Redevance du CMF	789,905	778,777	875,968
Retenue à la source sur commissions	5 532,752	2 732,742	4 284,618
Autres	67,927	-	79,407
Total	6 390,584	3 511,519	8 479,731

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 Juin 2014, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2013

Montant	9 727 519,960
Nombre de titres	96 021
Nombre d'actionnaires	132

Souscriptions réalisées

Montant	2 528 103,344
Nombre de titres émis	24 955
Nombre d'actionnaires nouveaux	10

Rachats effectués

Montant	(2 636 383,358)
Nombre de titres rachetés	(26 024)
Nombre d'actionnaires sortants	(14)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 568,401
Régularisation des sommes non distribuables	69,193

Capital au 30-06-2014

Montant	9 622 877,540
Nombre de titres	94 952
Nombre d'actionnaires	128

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 80.090,571 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2014, contre D : 70.995,420 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04/2014 Au 30/06/2014	Du 01/01/2014 Au 30/06/2014	Du 01/04/2013 Au 30/06/2013	Du 01/01/2013 Au 30/06/2013	Année 2013
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	53 894,870	107 312,019	54 664,211	104 991,491	215 604,390
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA)	26 167,617	49 865,860	16 305,204	32 525,337	74 121,286
<u>Dividendes</u>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- des titres OPCVM	28,084	28,084	26,005	26,005	26,005
TOTAL	80 090,571	157 205,963	70 995,420	137 542,833	289 751,681

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2014 à D : 23.572,236, contre D : 21.715,444 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2013 et représente le montant des intérêts sur les dépôts, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Du 01/04/2014 Au 30/06/2014	Du 01/01/2014 Au 30/06/2014	Du 01/04/2013 Au 30/06/2013	Du 01/01/2013 Au 30/06/2013	Année 2013
Intérêts des billets de trésorerie	19 051,340	43 156,845	9 895,481	17 022,829	53 406,285
Intérêts des dépôts à vue	3 354,666	7 765,048	3 930,918	8 393,872	18 711,917
Intérêts des certificats de dépôt	1 166,230	1 166,230	7 889,045	12 303,186	29 356,180
TOTAL	23 572,236	52 088,123	21 715,444	37 719,887	101 474,382

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2014 à D : 19.502,031 contre D : 18.850,388 pour la même période de l'exercice précédent, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/04/2014 Au 30/06/2014	Du 01/01/2014 Au 30/06/2014	Du 01/04/2013 Au 30/06/2013	Du 01/01/2013 Au 30/06/2013	Année 2013
Commission de gestion	7 653,792	15 396,922	7 479,167	14 364,168	31 180,247
Commission de distribution	9 274,239	18 706,743	8 988,333	17 133,640	37 896,389
Commission de dépôt	2 574,000	5 704,000	2 382,888	5 072,291	11 529,291
Total	19 502,031	39 807,665	18 850,388	36 570,099	80 605,927

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.04 au 30.06.2014 à D : 2.433,383 contre D : 2.358,748 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04/2014 Au 30/06/2014	Du 01/01/2014 Au 30/06/2014	Du 01/04/2013 Au 30/06/2013	Du 01/01/2013 Au 30/06/2013	Année 2013
Redevance du CMF	2 390,969	4 816,910	2 325,923	4 448,849	9 756,601
Commissions bancaires	42,414	143,914	32,825	206,315	547,327
Total	2 433,383	4 960,824	2 358,748	4 655,164	10 303,928

Note 14 : Autres informations

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.